



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 29 septembre 2010 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M<sup>c</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint et M<sup>c</sup> Maude Lauzon, assistant-greffier.

Sont absents, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président et madame la conseillère Denise Laferrière.

**CE-2010-1438     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 18 AOÛT 2010**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 18 août 2010 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

**CE-2010-1439     AUTORISER LA FIRME QUADRIVIUM CONSEIL INC. À PRÉSENTER AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES, POUR APPROBATION, LES DOCUMENTS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX RELIÉS À LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE ET À L'INSTALLATION DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, DE FONDATION DE RUE, DE PAVAGE ET D'ÉCLAIRAGE - CHEMIN INDUSTRIEL - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, par les résolutions numéros CE-2010-1084 et CM-2010-766 en date du 6 juillet 2010, autorisait des travaux de construction d'une nouvelle rue (rue du Como) et d'installation des services d'aqueduc et d'égouts, de fondation de rue, de pavage et d'éclairage nécessaires afin de desservir des terrains;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir 89009, octroyait un mandat de services professionnels à la firme Quadrivium Conseil inc. pour la préparation des plans et devis et autres documents d'appel d'offres en incluant la surveillance des travaux en résidence;

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes d'approbation des travaux doivent être déposées par la firme Quadrivium Conseil inc. auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- autorise la firme Quadrivium Conseil inc. à présenter aux autorités compétentes, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux;

- autorise la firme Quadrivium Conseil inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Adoptée

**CE-2010-1440** **SOUSSION 2010 SP 184 - CENTRE COMMUNAUTAIRE BISSON - TRAVAUX DE RÉNOVATION INTÉRIEURE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ Entrepreneur Général, 689, boulevard Saint-Joseph, suite 106, Gatineau, Québec, J8Y 4B4, pour les travaux de rénovation intérieure du centre communautaire Bisson pour un montant total de 98 955 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 24 août 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30620-003-76651	65 900,51 \$	Travaux de rénovation dans divers Édifices - Centres communautaires Bisson et Larocque
18-10026-001-76652	28 671,10 \$	Rénovation - Centre communautaire Bisson - Rénovation intérieure
04-13493	4 383,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1441** **SOUSSION 2010 SP 227 - RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA RUE HURD - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Coco (Coco Paving Inc.), 636, chemin Klock, C. P. 40, Gatineau, Québec, J9J 3G9 pour la réfection de la chaussée de la rue Hurd sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 338 498,58 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 9 septembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-692-76653	106 749,00 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Équipements non-capitalisables
18-60031-001-76654	50 000,00 \$	Surplus de l'ex-Ville de Gatineau - District électoral du Versant - Réfection de la rue Hurd
18-90034-002-76655	129 020,00 \$	District électoral du Versant - Surplus de l'Ex-Ville de Gatineau - Réfection de la rue Hurd
18-90056-002-76656	37 735,18 \$	District électoral du Versant - Réfection de la rue Hurd
04-13493	14 994,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1442

**SOUSSION 2010 SP 211 - VOIE CYCLABLE SUR LA ROUTE 148, PHASE 1 - DU PONT MAJOR À LA ROUTE 315 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gauvreau ltée, 171, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M2 pour la réalisation d'une voie cyclable sur la route 148, phase 1, du pont Major à la route 315 sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 67 259,39 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 septembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
15-10003-001-76657	64 280,02 \$	Construction d'une voie cyclable longeant la route - Voie cyclable
04-13493	2 979,37 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1443

**AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX EN DEHORS DES HEURES PERMISES SUR LA RUE SAINT-LOUIS, À PROXIMITÉ DU PONT NOIR, DANS LE CADRE DU PROJET RAPIBUS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de modification du Pont Noir sont actuellement en cours dans le cadre du projet Rapibus;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur demande à la Ville de Gatineau la possibilité de travailler le dimanche, de 7 h à 17 h, afin d'accélérer la réalisation des travaux et de terminer avant le congé des Fêtes 2010;

**CONSIDÉRANT QU'**il est souhaitable que ces travaux se réalisent dès que possible, compte tenu que des retards dans la réalisation de ce lot pourraient avoir des répercussions plus ou moins directes sur les autres lots à réaliser;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur s'engage à ce que les travaux effectués les dimanches soient peu bruyants pour les résidents à proximité;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux se termineraient le 19 décembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit le dimanche entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux seront réalisés les dimanches, soit hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la Société de transport de l'Outaouais à faire réaliser des travaux de construction les dimanches, de 7 h à 17 h, sur la rue Saint-Louis, à proximité du Pont Noir, dans le cadre du projet Rapibus.

Adoptée

CE-2010-1444

**SOUSSION 2010 SP 199 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE À L'INTERSECTION DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH ET DE LA RUE JEAN-PROULX - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE L'ORÉE-DU-PARC ET DE SAINT-RAYMOND-VANIER - MIREILLE APOLLON ET PIERRE PHILION**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Dessau inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5 pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour les études, la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux avec résidence pour l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue Jean-Proulx au montant approximatif de 299 118,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 août 2010, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

La firme Dessau inc. est autorisée à intervenir auprès des compagnies des utilités publiques pour encadrer le projet.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30332-001-76658	285 868,75 \$	Réaménagements routiers - Intersection Saint-Joseph et Jean Proulx
04-13493	13 250,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1445

**SOUSSION 2010 SP 239 - BIOSOLIDES MUNICIPAUX DIGÉRÉS GRANULÉS À VALORISER OU À DISPOSER – SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme 9108-4566 Québec inc. (Les Entreprises Pesant), 3793, chemin Leroux, Mirabel, Québec, J7N 2Z6 pour la valorisation de biosolides municipaux digérés granulés au prix unitaire de 30 \$ la tonne métrique, excluant les taxes, pour un montant annuel approximatif de 101 587,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 septembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat prendra effet à compter de la date d'adjudication et se terminera le 31 décembre 2011 avec possibilité de renouvellement pour une période additionnelle d'une année. Les prix unitaires seront fermes pour la durée initiale du contrat ainsi que pour l'option de renouvellement, si retenue.

Les fonds à cette fin, au montant annuel approximatif de 101 587,50 \$, incluant les taxes, seront pris à même le poste budgétaire 02-41460-444 – Granulation – Usine de traitement des eaux usées, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de 2011 et, s'il y a lieu, 2012, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41460-444-76650	24 271,88 \$	Granulation - Usine de traitement des eaux usées - Transport au site d'enfouissement et frais de disposition
04-13493	1 125,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1446\*

**MAINLEVÉE POUR OBLIGATIONS DE CONSTRUCTION - LOT 3 838 305 AU CADASTRE DU QUÉBEC (ANCIEN LOT 14B, RANG 5) - PLACEMENTS MECYVA INC. - 795, RUE DE VERNON - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a cédé à la compagnie Placements Mecyva inc. / Mecyva Holdings inc., le 22 août 2006, une partie du lot 14B, du rang 5, au cadastre du Canton de Hull, circonscription foncière de Gatineau, située dans le parc industriel Pink, aux termes d'un acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, sous le numéro 13 594 332;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur a fait l'objet d'une rénovation cadastrale et que la partie du lot 14B, du rang 5, au cadastre du Canton de Hull, est maintenant connue comme étant le lot 3 838 305 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la vente par la Ville de Gatineau était assortie d'une obligation de construction d'un bâtiment industriel d'une superficie de 1 860 m<sup>2</sup>, laquelle obligation a été respectée et que l'acte de vente prévoyait également qu'une mainlevée serait accordée sur demande de l'acquéreur;

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Placements Mecyva inc. / Mecyva Holdings inc., dans une lettre en date du 7 avril 2010, demande à la Ville de Gatineau de lui accorder une mainlevée puisque cette dernière a terminé la construction de son bâtiment, et ce, en respect avec les obligations de construction de l'acte de vente :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'accorder à la compagnie Placements Mecyva inc. / Mecyva Holdings inc., une mainlevée pour les obligations de construction, et ce, aux conditions décrites dans l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, sous le numéro 13 594 332.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2010-1447

**RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-33 AU MONTANT DE 79 177,29 \$ - DU 30 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2010**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-33 au montant de 79 177,29 \$ pour la période du 30 août au 3 septembre 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1448** **RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-34 AU MONTANT DE 71 224,04 \$ - DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 2010**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-34 au montant de 71 224,04 \$ pour la période du 6 au 10 septembre 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1449** **SOUMISSION 2010 SI 250 - ACHAT DE CONTREPLAQUÉS ET AUTRES MATÉRIAUX POUR LE PLANCHER DU CENTRE ROBERT-GUERTIN - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Matériaux Bonhomme inc., 921, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1S8 pour l'achat de contreplaqués et autres matériaux pour le plancher du Centre Robert-Guertin pour un montant total de 31 252,60 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 septembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71221-624-76659	28 952,44 \$	Centre Robert-Guertin - Bois et matériaux de construction
04-13493	1 384,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	915,77 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1450\*** **PROTOCOLE D'ENTENTE « GRAND PARTENAIRE » ET ENTENTE DE PRÊT À USAGE POUR LE 375, AVENUE DE BUCKINGHAM, SECTION BISTR'ADOS ET ENTENTE DE PRÊT À USAGE POUR LE TERRAIN SITUÉ AU 948, RUE GEORGES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**CONSIDÉRANT QUE** M-Ado jeunes est implanté dans le secteur de Buckingham depuis 1995;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme est solidement implanté dans le milieu et fait preuve d'un grand dynamisme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme anime depuis plusieurs années la jeunesse des secteurs de Buckingham et de Masson-Angers;

**CONSIDÉRANT QUE** M-Ado jeunes est reconnu à titre de « Grand partenaire » du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et que sa mission est tout à fait reliée à la Politique du loisir, du sport et du plein air;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau reconnaît l'importance des maisons de jeunes et, qu'à titre de partenaire, leur accorde un soutien par la mise à la disposition des locaux et par l'entretien des bâtiments;

**CONSIDÉRANT QUE** dans un souci d'équité, la Ville de Gatineau désire soutenir l'organisme M-Ado jeunes :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité, sur recommandation de la Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés, recommande au conseil d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier, à signer le protocole d'entente et ses annexes, soit une entente de prêt à usage pour le 375, avenue de Buckingham, section Bistr'Ados et une entente de prêt à usage pour le terrain situé au 948, rue Georges d'une durée de 3 ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012) et de verser la somme de 90 000 \$ à titre de « Grand Partenaire » selon les modalités définies au protocole d'entente, comme défini dans le cadre de soutien aux organismes.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque au montant de 30 000 \$ pour l'année 2010 au nom de la maison des jeunes M-Ado jeunes, 948, rue Georges, Gatineau, Québec, J8L 2E5, selon les termes et conditions stipulés au protocole d'entente, sur présentation d'une pièce de comptes à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Le trésorier est autorisé à prévoir le montant de 30 000 \$ au budget de l'année 2011 et 30 000 \$ pour l'année 2012, comme identifié au protocole d'entente et défini dans le cadre de soutien aux organismes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-70046-971	20 500 \$	Cadre de soutien loisirs, sports et plein air - Contributions
02-71030-971	9 500 \$	Soutien aux organismes communautaires et développement - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2010-1451

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 34 - 34 186,30 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 37 - 392 044,70 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 34 - 4 684,65 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 31 - 1 081 314,22 \$**

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 34, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 37, la liste des réquisitions numéro 34 et la liste des embauches numéro 31 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 34	Pièces de comptes à payer	34 186,30 \$	13 au 17 septembre 2010
Liste PD numéro 37	Pièces de comptes à payer	392 044,70 \$	13 au 17 septembre 2010
Liste des réquisitions numéro 34	Pièces de comptes à payer	4 684,65 \$	13 au 17 septembre 2010
Embauche numéro 31	Embauches de personnel temporaire	1 081 314,22 \$	23 août au 10 septembre 2010

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1452** **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-37 - DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 2010**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-37 d'un montant de 555 716,86 \$ pour la période du 9 au 15 septembre 2010.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1453** **RENOUVELLEMENT DE GRÉ À GRÉ - ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE, GÉNÉRALE ET DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF - 65 805 \$ POUR LE TERME 2010-2011 - SERVICE DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau désire offrir les assurances responsabilité civile, générale et des administrateurs et dirigeants aux organismes sans but lucratif reconnus pour le terme 2010-2011;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau, suite à un appel d'offres, a octroyé à la firme BFL Canada inc, pour le terme 2009-2010, le contrat pour la couverture des assurances responsabilité requises par les organismes sans but lucratif;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a retenu la firme Consulrisk inc. afin qu'elle procède à l'analyse de l'offre de renouvellement de gré à gré provenant de la firme BFL Canada inc., représentant du programme parrainé par l'Union des municipalités du Québec, au niveau des assurances requises par les organismes sans but lucratif pour le terme 2010-2011;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à la recommandation de la firme Consulrisk inc., il serait favorable pour la Ville de Gatineau de renouveler de gré à gré avec la firme BFL Canada inc, les assurances relatives aux organismes sans but lucratif pour le terme 2010-2011;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes permet à une municipalité de reconduire sans appel d'offres pour les mêmes garanties et pour un maximum de quatre termes annuels subséquents à l'année où elle est allée en appel d'offres :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de renouveler de gré à gré le portefeuille d'assurances reliées aux risques associées aux activités des organismes sans but lucratif auprès de la firme BFL Canada inc. pour un montant approximatif de 65 805 \$, incluant les taxes.

De plus, le trésorier est autorisé à effectuer, au cours de la période couverte, les déboursés nécessaires en fonction de la variation du nombre d'organismes sans but lucratif à assurer, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le contrat sera d'une durée de 12 mois, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2011, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
04-19100	60 381,25 \$	Dépenses payées d'avances
02-19100-424-76649	5 423,75 \$	Gestion des assurances - Organismes sans but lucratif

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1454**     **SOUSSION 2010 SI 193 - ACHAT DE SYSTÈMES D'ENREGISTREUR D'APPELS - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Bell Canada, 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Tour B, 4<sup>e</sup> étage, Verdun, Québec, H3E 3B3 pour la fourniture et l'installation des systèmes d'enregistrement d'appels ainsi que la formation des usagers pour un montant total de 81 378,73 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 20 juillet 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-10004-001-76660	77 773,91 \$	Maintien des infrastructures technologiques - Équipements
04-13493	3 604,82 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1455**     **SUBVENTION DE 100 \$ - ÉCOLE DU MONT-BLEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'école du Mont-Bleu, à l'attention de madame Geneviève Martin, 45, rue Boucher, Gatineau, Québec, J8Y 6G2, à titre de subvention pour une activité de la brigade scolaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1456**      **SUBVENTION DE 500 \$ - CENTRE COMMUNAUTAIRE PORTUGAIS LES AMIS UNIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du centre communautaire portugais Les Amis Unis, à l'attention de madame Fatima Coutinho, présidente, Groupe de l'âge d'or, 42, rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M5, à titre de subvention pour leurs activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1457**      **SUBVENTION DE 500 \$ - LES JOYEUX LORETTOIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre des Joyeux Lorettois, à l'attention de madame Yvonne Moreau, présidente, 118, rue Valin, Gatineau, Québec, J8Y 4W2, à titre de subvention pour l'organisation des activités de la saison 2010-2011 pour le Club de l'Âge d'or.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1458**      **SUBVENTION DE 625 \$ - ACTION BÉNÉVOLE CHSLD CHAMPLAIN-GATINEAU POUR UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS LE 3 OCTOBRE 2010 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 625 \$ à l'ordre de Action bénévole CHSLD Champlain-Gatineau, à l'attention de madame Francine Carufel, 510, boulevard La Vérendrye Est, Gatineau, Québec, J8P 8B4, à titre de subvention pour une activité de levée de fonds le 3 octobre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79931-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	25 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1459**      **SUBVENTION DE 1 050 \$ - SOUPE POPULAIRE DE HULL INC. - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 050 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull inc., 751, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7, à titre de subvention pour leur campagne de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79932-972	150 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Plateau-Manoir- des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	25 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79937-417	100 \$		Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Frais de recherche
02-79937-972		100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1460**      **SUBVENTION DE 1 350 \$ - LES TOUT-PETITS DE MIMI - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 350 \$ à l'ordre de Les tout-petits de Mimi, à l'attention de madame Reina Brazeau, 37, rue de Nice, Gatineau, Québec, J8T 4W4, à titre de subvention pour leur campagne de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79940-972	200 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph de Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1461** **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2010-1346 - PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON À UNE ACTIVITÉ DU REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LA CAPITALE NATIONALE INC. - 15 SEPTEMBRE 2010 - 150 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, en vertu de sa résolution numéro CE-2010-1346 en date du 8 septembre 2010, autorisait madame la conseillère Mireille Apollon à participer à une activité organisée par le Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** madame la conseillère Mireille Apollon n'a pu assister à cette activité :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité abroge sa résolution numéro CE-2010-1346 en date du 8 septembre 2010 et autorise le trésorier à faire les écritures comptables nécessaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1462** **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL À GATINEAU - 1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE 2010 - 185 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette à participer au congrès de l'Association québécoise pour le patrimoine industrielles 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010 à Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 135 \$, taxes incluses, à l'ordre de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel, à l'attention de madame Marie Ferland-Gagnon, 2050, rue Amherst, Montréal, Québec, H2L 3L8 pour couvrir les frais d'inscription.

Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 185 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11100-311-32335	176,81 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	8,19 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1463** **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE À UNE FORMATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME À ACTON VALE - 23 OCTOBRE 2010 - 680 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette à participer à une formation intitulée « Le plan d'urbanisme : Un outil de premier plan pour le CCU » offerte par l'Association québécoise d'urbanisme le 23 octobre 2010 à Acton Vale, et ce, conformément à l'article 4 de la procédure administrative SG-001-2002 – Frais de représentation des membres du conseil, colloques, journées d'études et formation.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 152,38 \$, taxes incluses, à l'ordre de l'Association québécoise d'urbanisme, C. P. 655, succursale Saint-Jacques, Montréal, Québec, H3C 2T8 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 680 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32335	649,88 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	30,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1464**

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À LA FORMATION « LECTURE RAPIDE » OFFERTE PAR FORMATIONS QUALITEMPS À GATINEAU - 4 NOVEMBRE 2010 - 505 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à la formation « Lecture rapide » offerte par Formations Qualitemps inc. le 4 novembre 2010 à Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 479,72 \$, taxes incluses, à l'ordre de Formations Qualitemps inc., 32, rue Le Moyne Ouest, Longueuil, Québec, J4H 1V3 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 505 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32338	482,63 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	22,37 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1465**

**PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU ET MONSIEUR LE CONSEILLER STEFAN PSENAK AU FORUM RÉGIONAL DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE À GATINEAU - 22 OCTOBRE 2010 - 110 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau et monsieur le conseiller Stefan Psenak à participer au Forum régional de la persévérance scolaire organisé par Table Éducation Outaouais inc. qui aura lieu le 22 octobre 2010 à l'Université du Québec en Outaouais.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 40 \$ à l'ordre de la Table Éducation Outaouais inc., à l'attention de madame Isabelle Ouellet, 361, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 7E9 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 110 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32331	52,56 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32338	52,56 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
04-13493	4,88 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1466** **SUBVENTION DE 200 \$ - AGIR - MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES - 13 OCTOBRE 2010 - CABINET DU MAIRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de AGIR, à l'attention de madame Hamida Melouane, 109, rue Wright, bureau 201, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour l'organisation de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu en Outaouais le 13 octobre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1467** **SUBVENTION DE 300 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU - AMBASSADEURS DE GATINEAU PEE WEE BB - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, Ambassadeurs de Gatineau Pee Wee BB, à l'attention de monsieur Andy Watters, 268, rue du Merlot, Gatineau, Québec, J8R 3S4, à titre de subvention pour les activités de la saison 2010-2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1468** **SUBVENTION DE 50 \$ - GROUPE VOCAL MIRAGE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre du Groupe vocal Mirage, à l'attention de madame Geneviève French, 131, rue Dollard-des Ormeaux, Gatineau, Québec, J8X 3M4, à titre de subvention pour une activité au profit de la maison Mathieu-Froment-Savoie.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1469** **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON ET MONSIEUR LE CONSEILLER PATRICE MARTIN À LA 11<sup>E</sup> SOIRÉE DU MÉRITE COMMUNAUTAIRE DE LA FONDATION POUR LES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS - 16 OCTOBRE 2010 - 140 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise madame la conseillère Mireille Apollon et monsieur le conseiller Patrice Martin à participer à la soirée du mérite communautaire de la Fondation pour les aînés de l'Outaouais qui aura lieu le 16 octobre 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 140 \$ à l'ordre de la Fondation pour les aînés de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Émile Demers, président, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	70 \$	Patrice Martin - Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	70 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1470** **SOUMISSION 2010 SP 179A - RÉPARATION DE LA DALLE DE CHARGEMENT - CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE TRIAGE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Bellai Frères Construction ltée, 30, rue Adrien-Robert, Gatineau, Québec, J8Y 3S2 pour la réparation de la dalle de chargement au Centre de récupération et de triage, et ce, pour un montant total de 99 676,57 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 7 septembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-70005-001-76661	95 261,22 \$	Réfection et modification au CRT - Travaux
04-13493	4 415,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1471\* AUTORISER MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE À SIÉGER SUR LA COMMISSION POLITIQUE DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'autoriser madame la conseillère Patsy Bouthillette à siéger sur la Commission politique de l'aménagement et des transports de l'Union des municipalités du Québec.

De plus, ce comité recommande au conseil d'autoriser madame la conseillère Patsy Bouthillette à assister aux réunions de cette Commission et à rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentations de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100 – Conseil municipal, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 septembre 2010.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2010-1472 SOUSSION 2010 SP 195 - AMÉNAGEMENT DU PARC JARDINS-LAVIGNE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Entreprises M.C.M.Lacasse inc., 91, chemin Saint-Columban, Gatineau, Québec, J8R 3K7 pour l'aménagement du parc Jardin-Lavigne sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 309 798,98 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 septembre 2010, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30649-027-76662	296 075,88 \$	Reconstruction d'équipements sportifs - Parc Jardins-Lavigne - Jeux d'eau
04-13493	13 723,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 septembre 2010.

Adoptée

**CE-2010-1473 ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME GISÈLE BÉDARD AU POSTE DE SECRÉTAIRE I - CENTRE DE SERVICES D'AYLMER - DIVISION DE L'URBANISME**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de secrétaire I à la Division de l'urbanisme du centre de services d'Aylmer (poste numéro CSA-BLC-020 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement et la permanence de madame Gisèle Bédard au poste de secrétaire I à la Division de l'urbanisme du centre de services d'Aylmer (poste numéro CSA-BLC-020 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame Gisèle Bédard sera celui de la classe 4, 2<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Gisèle Bédard est assujettie à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61210-112 – Aylmer – Permis et gestion du développement – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1474

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME CARINNE BOULÉ  
AU POSTE DE SECRÉTAIRE II - SECTION DE LA PLANIFICATION  
STRATÉGIQUE - DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE, ADMINISTRATION ET  
FINANCES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de secrétaire II à la Section de la planification stratégique de la Direction générale adjointe, Administration et finances (poste numéro DG-BLC-001 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'engagement et la permanence de madame Carinne Boulé au poste de secrétaire II à la Section de la planification stratégique de la Direction générale adjointe, Administration et finances (poste numéro DG-BLC-001 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne de la chef de section.

Le salaire de madame Carinne Boulé sera celui de la classe 5, 2<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Carinne Boulé est assujettie à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau et conditionnellement à la permanence de madame Fatima Benferhat au poste de technicienne au budget à la Division de la planification financière et des revenus du Service des finances, prévue le 10 novembre 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13110-112 – Planification stratégique – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1475\*

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 499-2008 CONCERNANT LE  
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS CADRES DE LA VILLE DE GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de clarifier certains éléments relatifs au rachat d'années de service par le participant dans le régime, incluant la possibilité de racheter des années de service auprès d'un employeur antérieur;

**CONSIDÉRANT QUE** les cols bleus de l'ex-Ville de Hull ont utilisé leur part de surplus au 31 décembre 2006 pour bonifier leur prestation et que cette bonification aurait dû s'appliquer aux contremaîtres issus de ce régime;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du réaménagement des régimes au 1<sup>er</sup> janvier 2007, les employés occasionnels et brigadiers scolaires qui participaient aux régimes de retraite de l'ex-Ville de Hull et de l'ex-Ville de Gatineau participent au régime des cadres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et conservent les mêmes dispositions que celles de leur régime antérieur;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 464 (11) de la Loi sur les cités et villes autorise à modifier, par voie de résolution, les règlements municipaux qui concernent un ou des régimes de retraite :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'accepter la modification au Règlement numéro 499-2008 concernant le régime de retraite des employés cadres de la Ville de Gatineau conformément aux dispositions de l'annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

Le secrétaire du comité de retraite est autorisé, avec le greffier, à soumettre cette modification à la procédure d'approbation prévue par la Loi sur les cités et villes.

Les dispositions en annexe prennent effet aux dates prévues après avoir reçu les approbations requises en vertu des lois.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2010-1476**

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL DAOUST AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX COMMUNICATIONS - DIVISION DU SOUTIEN OPÉRATIONNEL - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de préposé(e) aux communications (C.A.U 9-1-1) (poste numéro POL-BLC-027 au plan d'effectifs des cols blancs) à la Division du soutien opérationnel du Service de police, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Michel Daoust au poste de préposé aux communications (C.A.U 9-1-1) (poste numéro POL-BLC-027 au plan d'effectifs des cols blancs) à la Division du soutien opérationnel du Service de police.

Le salaire de monsieur Michel Daoust sera celui de la classe 6, 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Puisque monsieur Michel Daoust occupe ce poste depuis plus de six mois, la permanence à ce poste lui sera accordée dès l'adoption de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21500-112 – Centre d'urgence 9-1-1 – Service de police.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1477

**PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME SANDRA BOIVIN AU POSTE DE  
COMMIS AU QUARTIER-MAÎTRE - DIVISION DU DÉVELOPPEMENT  
STRATÉGIQUE ET DU SOUTIEN ORGANISATIONNEL - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de commis au quartier-maître à la Division du développement stratégique et du soutien organisationnel du Service de police (poste numéro POL-BLC-047 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion et la permanence de madame Sandra Boivin au poste de commis au quartier-maître à la Division du développement stratégique et du soutien organisationnel au Service de police (poste numéro POL-BLC-047 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame Sandra Boivin sera celui de la classe 5, 4<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Sandra Boivin est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21600-112 – Soutien organisationnel – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

CE-2010-1478

**RETRAITE DE MESDAMES LOUISE QUINN DANIS ET FRANCINE RANGER ET  
DE MONSIEUR JEAN-MARIE CARON - DIVERS SERVICES**

**CONSIDÉRANT QUE** mesdames Louise Quinn Danis et Francine Ranger et monsieur Jean-Marie Caron ont confirmé qu'ils prendront leur retraite :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à verser les sommes qui leur sont dues à la date de leur retraite.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	ANNÉES DE SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA RETRAITE
Louise Quinn Danis Secrétaire II	Service de l'environnement	18 ans et 4 mois	1 <sup>er</sup> novembre 2010
Jean-Marie Caron Opérateur	Service des travaux publics	26 ans et 3 mois	1 <sup>er</sup> octobre 2010
Francine Ranger Technicienne	Service des ressources humaines	33 ans et 5 mois	1 <sup>er</sup> janvier 2011

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à mesdames Louise Quinn Danis et Francine Ranger et monsieur Jean-Marie Caron, leurs plus sincères remerciements pour leurs années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2010.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> RICHARD D'AURAY**  
Greffier adjoint et secrétaire  
Comité exécutif